

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU THOR**

Adresse correspondance :
971 Chemin des Estourans - 84250 LE THOR
☎ 04 90 33 86 36 - FAX 04 90 33 88 84

Envoyé en préfecture le 06/05/2022
Reçu en préfecture le 06/05/2022
Affiché le
ID : 084-258402528-20220309-DEL042022-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DELIBERATION N° 04/2022
SEANCE DU 9 MARS 2022

Nombre de membres en exercice : 8 Membres présents : 6 Nombre de votants : 7 Date de convocation : convocation par mail Le 21 février 2022	Le mercredi neuf mars deux mille vingt deux à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Départementale de Musique et de Danse du Thor s'est réuni à l'Ecole Départementale de Musique et de Danse, sous la présidence de Monsieur Yves BAYON DE NOYER.
Elus présents avec droit de vote :	<ul style="list-style-type: none">- Yves BAYON DE NOYER, Maire de la Commune de Le Thor,- Jean-Michel BENALI, membre, Commune d'Althen-des-Paluds- Florian MOLLIEUX, Vice-Président, Commune de Robion,- Marc VALERO, membre Commune de Robion- Yves-Michel ALLENET, Vice-Président, Commune d'Althen-des-Paluds,- Marielle FABRE, Conseillère Départementale <p>Pouvoir : Florence ANDRZEJEWSKI, Commune de Le Thor, donne pouvoir à Yves BAYON DE NOYER, Maire de la Commune de Le Thor</p>
Etaient absents excusés :	<ul style="list-style-type: none">- Elisabeth Amoros, Conseil Départemental, Vice Présidente de la Commission Culture membre titulaire
Invités à titre consultatif :	<ul style="list-style-type: none">- Jean-François CASOURANG, Directeur Pédagogique- Orlane MAUCOLOT, Directrice Administrative

Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, l'école n'a pas augmenté les droits d'inscriptions (tarifs) des élèves. Le Syndicat avait baissé les droits d'inscriptions de l'année scolaire 2021-2022 suite à la crise sanitaire.

Au vu des différentes augmentations et indexations que la structure est contrainte d'appliquer notamment au niveau indiciaire (masse salariale) ainsi qu'au niveau de certains coûts de fonctionnement, **il est proposé d'appliquer pour l'année scolaire 2022-2023 une augmentation à hauteur de 5 %**. L'impact positif budgétaire pour l'année scolaire 2022-2023 si on se base au même nombre d'inscrits serait de 4 100 € par rapport au tarif 2019-2020.

Ci-dessous les tableaux des droits d'inscriptions (tarifs) proposés pour l'année scolaire 2022-2023 :

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU THOR**

Adresse correspondance :
971 Chemin des Estourans - 84250 LE THOR
☎ 04 90 33 86 36 - FAX 04 90 33 88 84

Envoyé en préfecture le 06/05/2022
Reçu en préfecture le 06/05/2022
Affiché le
ID : 084-258402528-20220309-DEL042022-DE

**DROITS D'INSCRIPTION EDMD
TARIFS MUSIQUE ENFANTS - ETUDIANTS**

	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2022-2023
ENSEIGNEMENT MUSICAL (niveaux et temps hebdomadaire)	Communes adhérentes Althen les Paluds, Le Thor, Robion	Communes non adhérentes
PARCOURS DECOUVERTE		
Jardin musical (45')	108 €	216 €
Eveil musical (1h)	130 €	259 €
Eveil musical (1h) + instrument (20')	232 €	465 €
APPRENTISSAGE		
Débutant 1 et 2 : Instrument (20') + APM (1h) / Chorale	276 €	551 €
Cycle I : Instrument (30') + APM (1h) + pratique collective	291 €	583 €
Cycle II et + : Instrument (40') + 1h00 APM + pratique collective	319 €	638 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE		
Débutant (20')	130 €	259 €
CI (30')	178 €	357 €
CII (40')	238 €	475 €
PARCOURS PERSONNALISE		
Instrument (20') + pratique collective	276 €	583 €
Instrument supplémentaire (20')	130 €	259 €
PRATIQUES COLLECTIVES	108 €	216 €

*Les familles inscrivant plusieurs enfants bénéficieront de -20% sur l'inscription du 2ème enfant, -40% sur l'inscription du 3ème enfant et autres enfants au-delà.
Les montants des droits d'inscription ne représentent en aucun cas le coût des enseignements.*

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU THOR**

Adresse correspondance :
971 Chemin des Estourans - 84250 LE THOR
☎ 04 90 33 86 36 - FAX 04 90 33 88 84

Envoyé en préfecture le 06/05/2022
Reçu en préfecture le 06/05/2022
Affiché le
ID : 084-258402528-20220309-DEL042022-DE

**DROITS D'INSCRIPTION EDMD
TARIFS DANSE ENFANTS - ETUDIANTS**

	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2022-2023
ENSEIGNEMENT CHOREGRAPHIQUE (niveaux et temps hebdomadaire)	Communes adhérentes Althen les Paluds, Le Thor, Robion	Communes non adhérentes
PARCOURS DECOUVERTE - HANDIDANSE		
Jardin dansant (45')	108 €	216 €
Éveil – initiation 1 – initiation 2 – Handidanse (1h)	130 €	259 €
PARCOURS FORMATION		
Cycle I-1 et I-2 : Cours et atelier (1h30)	238 €	475 €
Cycle I-3 et I-4 : Cours et atelier (2h30)	281 €	562 €
Cycle II : Cours et atelier (4h)	324 €	648 €
DANSE POUR MUSICIENS		
Cycle I-1 et I-2 : cours et atelier (1h30)	130 €	259 €
Cycle I-3 et I-4 : cours et atelier (2h30)	173 €	346 €
Cycle II : cours et atelier (4h)	216 €	432 €
PARCOURS AMATEUR		
Modern Jazz ou Classique (2h00/semaine) Niveau requis CII	259 €	518 €

*Les familles inscrivant plusieurs enfants bénéficieront de -20% sur l'inscription du 2ème enfant, -40% sur l'inscription du 3ème enfant et autres enfants au-delà.
Les montants des droits d'inscription ne représentent en aucun cas le coût des enseignements.*

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU THOR**

Adresse correspondance :
971 Chemin des Estourans - 84250 LE THOR
☎ 04 90 33 86 36 - FAX 04 90 33 88 84

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le

ID : 084-258402528-20220309-DEL042022-DE

**DROITS D'INSCRIPTION EDMD ADULTES
TARIFS MUSIQUE**

	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2022-2023
ENSEIGNEMENT MUSICAL (niveaux et temps hebdomadaire)	Communes adhérentes Althen les Paluds, Le Thor, Robion	Communes non adhérentes
APPRENTISSAGE		
Débutant 1 et 2 : Instrument (20') + APM (1h) / pratique collective (facultatif)	367 €	735 €
Cycle I : Instrument (30') + APM (1h) + pratique collective	400 €	800 €
Cycle II : Instrument (40') + APM (1h) + pratique collective	422 €	843 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE		
Débutant 1 et 2 (20')	194 €	389 €
C-I (30')	270 €	540 €
C-II (40')	324 €	648 €
PARCOURS PERSONNALISE		
Instrument (20') + pratique collective	367 €	735 €
Instrument supplémentaire (20')	194 €	389 €
CURSUS ADULTES AMATEURS		
Atelier instrumental (minimum 3) + ensemble (1h)	205 €	410 €
PRATIQUES COLLECTIVES	140 €	281 €

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU THOR**

Adresse correspondance :

971 Chemin des Estourans - 84250 LE THOR
☎ 04 90 33 86 36 - FAX 04 90 33 88 84

Envoyé en préfecture le 06/05/2022
Reçu en préfecture le 06/05/2022
Affiché le
ID : 084-258402528-20220309-DEL042022-DE

**DROITS D'INSCRIPTION EDMD ADULTES
TARIFS DANSE**

	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2022-2023
HORS CURSUS DANSE	Communes adhérentes Althen les Paluds, Le Thor, Robion	Communes non adhérentes
Pilates – Danse Classique ou Modern' Jazz Adulte (cours 1h30)	205 €	410 €
Pilates – Danse Classique ou Modern' Jazz Adulte (cours 1h30) pour élèves musiciens	183 €	367 €
Danse Classique ou Modern' Jazz Adulte (cours 2h00)	281 €	562 €
Danse Classique ou Modern' Jazz Adulte (cours 2h00) pour élèves musiciens	259 €	518 €

LE COMITE SYNDICAL

OUI, l'exposé de son rapporteur
APRES, en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité la nouvelle tarification des droits d'inscriptions pour l'année scolaire
2022-2023

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le [REDACTED]
Et publication ou
notification

Pour extrait conforme
Le Président, Yves BAYON DE NOYER

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU THOR**

Adresse correspondance :
971 Chemin des Estourans - 84250 LE THOR
☎ 04 90 33 86 36 - FAX 04 90 33 88 84
Siège social : Mairie du Thor